

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	11

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

DATE DE LA CONVOCATION
12/11/2025

L'an Deux Mille vingt cinq et le 08 décembre à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
12/11/2025

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Fabrice Mermin, Clarence Appell, Brigitte Simon, Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz, Cyril Durand

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Clarence Appell), Carlos Coelho (pouvoir à Antoine Huynh)

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Sandra Fiorèse

Délibération n°2 : Tarifs évacuations ambulance saison 2025-2026

Evacuations en ambulances :

	2024-2025	2025-2026
Poste de secours de :	Poste de secours du Revard / Parking de la Crémaillère/ Foyer de Crolles / Parking des Ebats	Poste de secours du Revard / Parking de la Crémaillère/ Foyer de Crolles / Parking des Ebats
Vers :		
CENTRE HOSPITALIER CHAMBERY	300 €	300 €
MEDIPOLE SAVOIE – CHALLES LES EAUX	300 €	300 €
CENTRE HOSPITALIER AIX LES BAINS	300 €	300 €
CLINIQUE HERBERT	300 €	300 €
CENTRE MEDICAL ST JEAN D ARVEY	300 €	300 €
MAISON MEDICALE LESCHERAINES	300 €	300 €

Les tarifs d'évacuations en ambulance feront l'objet d'un affichage près des consignes de sécurité, à l'entrée du secteur des pistes de ski nordique et de ski alpin ainsi que dans les lieux d'information du public en période touristique hiver et été.

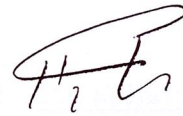
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- Fixer les tarifs des évacuations en ambulances à 300€ pour tous les lieux de soins hospitalier
- Donner pouvoir à M. le Maire pour signer les conventions avec les ambulanciers privés qui feront les évacuations.

Fait à le MONTCEL, le 09/12/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH



Le secrétaire de séance,
Sandra Fiorèse

